



Message relatif au remplacement du véhicule utilitaire de l'Edilité

Dans l'accomplissement de ses différents travaux et tâches, le Service de la voirie et de l'édilité dispose actuellement d'un tracteur John Deere pour la tonte des surfaces vertes et pour le service hivernal. Ce véhicule, datant de 2012, présente des signes importants d'usure et doit être remplacé.

Le nouveau véhicule fera l'objet d'une étude comparative auprès de plusieurs marques et modèles pour laquelle un crédit cadre est sollicité. Il sera équipé d'une nouvelle tondeuse frontale. Les équipements existants tels que le ramasse gazon, la lame à neige et la saleuse seront repris.

Photos modèles :



Crédit cadre pour l'acquisition d'un tracteur compact pour les surfaces vertes et le service hivernal

Tracteur compact - marque et modèle à évaluer		CHF	82'000.00
Tondeuse frontale (nouveau et incluse)			
<i>Equipement existant et repris :</i>			
• Ramasse gazon			
• Lame à neige			
• Saleuse			
TOTAL TTC		CHF	82'000.00

Proposition du Conseil communal :

En vue de l'achat d'un nouveau tracteur compact et d'une tondeuse frontale pour les différentes tâches communales de la Voirie, le Conseil communal demande l'octroi d'un **crédit cadre de CHF 82'000.00**. Le financement de cet achat est assuré par les fonds propres et les recettes courantes de la Commune.

Au nom du Conseil communal :

La Secrétaire communale

Bénédicte Laville



Le Syndic

René Schneuwly